



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

PREFECTURE  
DIRECTION DES RELATIONS AVEC  
LES COLLECTIVITES LOCALES

Melun, le 21 NOV. 2019

BUREAU DE LA LEGALITE ET DE  
L'INTERCOMMUNALITE

**CONSTAT DE CARENCE DE QUORUM  
LORS DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE  
EN FORMATION PLENIERE  
du 11 octobre 2019**

Le 11 octobre 2019, à 14 heures 45, la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI), régulièrement convoquée, s'est réunie en formation plénière à la Préfecture, sous la présidence de Madame Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne.

Étaient conviés :

- en leur qualité de représentants **des 5 communes les plus peuplées du département :**

M. COPÉ Jean-François	Maire de	MEAUX	Excusé
M. MILLET Gérard	Adjoint au Maire de	MELUN	
Mme PICHERY Marie-Line	Maire de	SAVIGNY-LE-TEMPLE	Excusée
M. RABASTE Brice	Maire de	CHELLES	Excusé

- en leur qualité de représentants **des communes ayant une population inférieure à la moyenne communale du département :**

M. BERNARD Jean-Jacques	Maire d'	ESMANS	
M. CHANCLUD Gérard	Maire de	LA CHAPELLE-LA-REINE	Excusé
M. DERVIN José	Maire de	LA TRÉTOIRE	Excusé
M. DROUHIN Jacques	Maire de	FLAGY	
M. DURAND Jean-Louis	Maire de	MARCHÉMORET	
Mme GABET Colette	Maire d'	ARBONNE-LA-FORET	
M. HUSSON Olivier	Maire de	VOINSLES	Excusé
M. JAMET Claude	Maire de	BAGNEAUX-SUR-LOING	
M. TRONCHE Christian	Maire de	TANCROU	Excusé

- en leur qualité de représentants **des communes dont la population est supérieure à la moyenne communale du département, autres que les 5 communes les plus peuplées :**

M. ALBARELLO Yves	Maire de	CLAYE-SOUILLY	
M. BALCOU Jean-Paul	Maire de	MAGNY-LE-HONGRE	

M. GAUTIER Laurent	Maire de	TOURNAN-EN-BRIE	Assesseur
M. GEOFFROY Guy	Maire de	COMBS-LA-VILLE	
M. GUYARD Jérôme	Maire de	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	Excusé
Mme LACROUTE Valérie	Conseillère municipale de	NEMOURS	Excusée
Mme MAGNE Line	Maire de	MOISSY-CRAMAYEL	
M. MARCHANDEAU Christian	Maire d'	ANNET-SUR-MARNE	
M. VACHEZ Daniel	Conseiller municipal de	NOISIEL	Excusé

- en leur qualité de représentants des **établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre** :

M. BARRACHIN Jean	Vice-président de la	CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX	Excusé
M. BILLOUT Michel	Conseiller communautaire de la	CC BRIE NANGISSIENNE	Excusé
M. BONTOUR Thierry	Vice-président de la	CC DES DEUX MORIN	Excusé
M. CAUX Nicolas	Vice-président de la	CA COULOMMIERS PAYS DE BRIE	Excusé
Mme CHAIN-LARCHÉ Anne	Conseillère communautaire de la	CC DES DEUX MORIN	
M. CHANUSSOT Jean-Marc	Vice-président de la	CC BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX	
M. CIBIER Christian	Vice-président de la	CC BRIE NANGISSIENNE	Excusé
M. DENORMANDIE Roger	Président de la	CC BASSEE-MONTOIS	Excusé
M. JEGO Yves	Conseiller communautaire de la	CC DU PAYS DE MONTEREAU	Excusé
M. LAVIOLETTE Jean	Président de la	CC DE L'ORÉE DE LA BRIE	Excusé
Mme LE BRET Chantal	Vice-présidente de la	CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU	
M. LEPRINCE William	Vice-président de la	CA DU PAYS DE MEAUX	
M. MIGUEL Paul	Président de la	CA PARIS – VALLEE DE LA MARNE	Excusé
M. ONETO Jean-François	Président de la	CC LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORETS	Excusé
M. RIESTER Franck	Conseiller communautaire de la	CA COULOMMIERS PAYS DE BRIE	Excusé
M. ROBACHE Christian	Vice-président de la	CA MARNE ET GONDOIRE	Excusé
M. SEPTIERS Patrick	Président de la	CC MORET SEINE ET LOING	Excusé
M. VALLETOUX Frédéric	Vice-président de la	CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU	
M. VAUDESCAL Jean-Louis	Vice-président de la	CC DU PAYS CRECOIS	Excusé
M. VENRIES Michel	Vice-président de la	CA DU PAYS DE MEAUX	
M. VOGEL Louis	Président de la	CA MELUN VAL DE SEINE	Excusé

- en leur qualité de représentants **des syndicats mixtes et des syndicats de communes** :

M. GENIES Jean-Claude	Président du	Syndicat intercommunal France et Multien
M. MORER Jean-Michel	Délégué au	Syndicat du ru de Sept Sorts
M. YVROUD Pierre	Président du	Syndicat départemental des Energies de Seine-et-Marne

- en leur qualité de représentants **du Conseil départemental de Seine-et-Marne** :

M. EBLE Vincent	Conseiller départemental	Excusé
M. JULLEMIER Denis	Vice-président du Conseil départemental	Excusé
M. LAVENKA Olivier	Vice-président du Conseil départemental	Excusé
M. THIERIOT Jean-Louis	Conseiller départemental	Excusé
M. VANDERBISE Xavier	Vice-président du Conseil départemental	Excusé
M. VOURIOT Sinclair	Conseiller départemental	Excusé

- en leur qualité de représentants **du Conseil régional dans la circonscription départementale** :

M. JEUNEMAITRE Eric	Conseiller régional d'Ile de France	Excusé
M. PROFFIT Julien	Conseiller régional d'Ile de France	Excusé
Mme SARKISSIAN Roseline	Conseillère régionale d'Ile de France	

Pouvoirs :

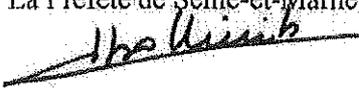
M. DENORMANDIE Roger, excusé, a donné pouvoir à M. CHANUSSOT Jean-Marc ;  
M. DERVIN José, excusé, a donné pouvoir à M. DROUHIN Jacques ;  
M. RABASTE Brice, excusé, a donné pouvoir à M. MILLET Gérard ;  
M. RIESTER Franck, excusé, a donné pouvoir à M. VALLETOUX Frédéric ;  
M. SEPTIERS Patrick, excusé, a donné pouvoir à Mme CHAIN-LARCHE Anne.

**Madame la Préfète** fait le constat, en début de séance, que le quorum n'est pas atteint. En effet, seuls 22 membres sont présents sur un minimum de 28 pour que cette réunion puisse se tenir.

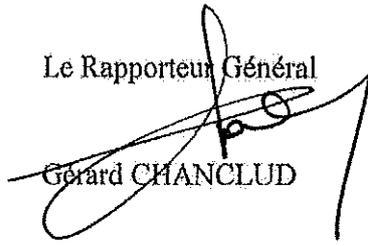
Mme la Préfète remercie les élus présents, mais déplore la récurrence des difficultés pour atteindre le quorum en CDCL. Elle attire donc l'attention sur la recomposition de la commission qui interviendra en 2020 à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires et sur la nécessité, pour les élus qui souhaitent se porter candidats à cette commission, de se rendre disponibles pour assister aux séances.

Mme la Préfète précise que la commission est de nouveau invitée à se réunir en formation plénière le vendredi 18 octobre à 14h30. Elle pourra alors valablement délibérer sans condition de quorum.

La Préfète de Seine-et-Marne

  
Béatrice ABOLLIVIER

Le Rapporteur Général

  
Gérard CHANCLUD

